



Comment faire pour prouver mon n'innocense

Par **cand**, le **21/04/2009** à **14:41**

Bonjour,j'ai ete accusée a tord par mon voisin qui est en arret de travail,il m'accuse d'avoir envoyée une lettre anonyme a la cpam et il aurai ete controler a son domicile,j'ai fait plusieurs courier a la cpam pour m'innocentée,il m'ont repondu qu'il ne faisait pas de cas de lettre anonyme et encore bien moins qu'il envoyait un controleur au domicil,mon voisin me certifie qu'il y a bien eu une lettre et la cpam m'a repondu que c'etait a moi de prouver ma bonne foi,je ne sait plu comment faire pour m'innocenter la cpam ne repond plu a mes couriers que puis-je faire?aider moi s'il vous plait